



## *Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation*

### Objectifs

*A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser le calcul des cotisations sociales, d'établir les déclarations sociales et de régler les cotisations.*

### Public

*Toute personne issue des services de paie ou des services comptables devant calculer les charges sociales et établir les déclarations sociales.*

*Gestionnaires de paie, comptables polyvalents...*

### Pré-requis

*Bonne connaissance et pratique de la paie.*

### Durée

Dans vos locaux :  
1 à 4 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)  
Soit 7 à 28 heures de formation.

Dans notre centre de formation :  
2 jours (9h30 – 17h30)  
Soit 14 heures de formation.

### Le lieu du stage

Dans vos locaux :  
Jusqu'à 4 Participants (895 € h.t. / jour),  
150 € ht par Participant supplémentaire.

*ou*

*Dans notre centre de formation :*

Cergy,  Paris,  Bordeaux,  Lyon

Session Individuelle (850 € h.t. / jour),

Session Personnalisée 4 Participants maxi  
(695 € h.t. / jour)

# Calcul des charges sociales et paiement des organismes

## 1- Les différentes cotisations sociales

- La sécurité sociale
- Le Pôle Emploi
- Les retraites complémentaires
- La prévoyance

## 2- Le plafond de la sécurité sociale

- Prorata et neutralisation
- Les assiettes de cotisations et les tranches
- La régularisation progressive

## 3- Focus sur les cotisations de retraites complémentaires

- La GMP
- Les sommes isolées

## 4- La paie des apprentis

## 5- Les contrats de professionnalisation

## 6- Cas particuliers de la réduction Fillon

## 7- Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite et de prévoyance

## 8- Déclarer et payer les charges sociales aux organismes

- Prorata et neutralisation
- Les assiettes de cotisations et les tranches
- La régularisation progressive

## Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Mise en situation : calcul des charges sociales, application de la régularisation progressive, outils et méthodes de calcul
- Une formation assurée par des professionnels de la paie et des ressources humaines